



EN COPROPRIETE INTERDIRE UN CHIEN DE PRENDRE L'ASCENSEUR

Par **GUINAELE BOCQ**, le **25/11/2018** à **11:27**

Bonjour,
nous sommes propriétaire d'un appartement dans lequel nous vivons avec notre chien.
dernièrement le syndic de copro a décrété interdire l'accès à l'ascenseur et souhaiterai nous faire passer par l'accès porche avec notre animal à la place du hall d'entrée. Notre chien ne cause aucune nuisance. Juste du mauvaise esprit de voisinage n'aimant pas les animaux.
Ma question est en on -t-il le droit?
Bien à vous
cdt

Par **janus2fr**, le **25/11/2018** à **14:44**

Bonjour,
Le syndic ne peut que faire respecter le règlement de copropriété et les décisions prises en AG. Ce n'est donc pas lui qui a décrété ces interdictions...

Par **oyster**, le **26/11/2018** à **08:15**

Bonjour,
Demandez lui une justification écrite !